

CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE
A L'ECOLE PRIMAIRE

Madame Anabelle SALA, expose au conseil municipal :

La musique occupe une place fondamentale dans l'épanouissement culturel et éducatif de chacun. Elle favorise le développement de compétences essentielles telles que la créativité, la discipline et le sens du partage.

Consciente de l'importance de transmettre cette richesse artistique à toutes les générations, la ville de Gravelines souhaite contribuer à promouvoir la pratique et l'apprentissage de la musique notamment aux élèves en permettant à ses personnels qualifiés dans le domaine de la musique d'intervenir au sein des écoles primaires publiques de Gravelines.

L'enseignant, s'il le souhaite, pourra ainsi solliciter l'appui du personnel communal tout en conservant la responsabilité pédagogique.

Afin de permettre aux équipes pédagogiques des écoles de mener à bien certains projets, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer des conventions de partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord.

Ces conventions, établies suivant le modèle annexé, définiront la durée et les conditions d'intervention dans les écoles primaires publiques de Gravelines, les champs de collaboration, le contenu des apports respectifs, les conditions de mise en œuvre et de suivi et les responsabilités respectives du personnel communal et des enseignants.

La commission municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

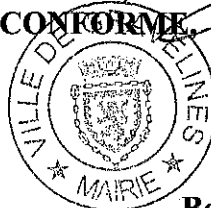
- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer les conventions à intervenir ainsi que toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 JUIN 2026
POUR EXTRAIT CONFORME.



Le Secrétaire de Séance,

Julien VEYER



Le MAIRE,

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **23 JUIN 2026**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **23 JUIN 2026**

Conseil Municipal convoqué le : 10 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026 - 18h00

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Monsieur Julien VEYER	Adjoint au Maire

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Madame Aurore DEVOS, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVILLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Daniel WILMOT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,
Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame VERSTRAET,
Madame Christelle DENEUVILLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Monsieur Daniel BOLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur ASSICE.

Démissionnaires :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.